

2026-04/22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER

Membres présents : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Marie MEYER, Jacques BERENGER, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Sophie LOPEZ, Jean-Claude RENUCCI, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Karine CACHELEUX, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joëlle FOURNEL, Olivier MONERY

Membres absents excusés : Bérengère GINOUX (pouvoir à Sophie LOPEZ),
Christiane TANZI (pouvoir à Sandrine BUIRON)

Membres absents : Pascal MONTLAHUC

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 24

VOTANTS : 26

CONVENTION DE FORMATION BAFA AVEC L'UFCV PACA

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention jointe en annexe,

Considérant l'intérêt communal de faciliter l'accès des jeunes aux formations BAFA à des conditions tarifaires préférentielles,

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : Approuve la convention de formation BAFA avec l'UFCV PACA, jointe en annexe à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera publiée et rendue exécutoire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 083-218300291-20260409-2026_04_46-DE

**Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,**

Le Maire,



La secrétaire